



Blocage de mon lep , impossibilité de jouissance de mon argent

Par **gouarin**, le **17/09/2009** à **18:07**

Bonjour,

la Poste vient de me bloquer mon LEP sou prétexte de fraude (?)

1- une personne du centre de Rennes m'a joint il y a dix jours, c'est à dire dans la semaine du 7 au 11 septembre en m'informant que je n'avais plus que quelques jours pour justifier, par mon avis d'imposition, mon droit au LEP. Pensant que c'était pour l'année 2008, j'ai fait des démarches auprès de l'hôtel des impôts de Guingamp pour le recevoir plus vite. J'ai appris ensuite que c'était pour l'année 2007.

2- Hier matin, mercredi 16 sept.,j'ai déposé, sur mon LEP!!, 170 euros en espèces sans que cela ne suscite le moindre problème.

3- Hier après-midi, m'étant rendu à Guingamp je me rends compte de mon manque de carburant. Je vais donc au distributeur du bureau de poste de Guingamp pour retirer de mon LEP quoi payer (je savais qu'il ne me restais que 10euros sur mon compte-chèque):refus du distributeur. Au guichet on m'informe que mon LEP est bloqué et que je ne peux plus jouir de mon argent.

4- Toujours aussi crédule, je me présente ce jour , jeudi 17, à mon bureau de poste de Callac avec mon avis d'imposition 2007, pensant que cela allait débloquer mon LEP, en vain

5- J'apprends,par ailleurs que c'est depuis décembre 2008 que l'on attend mon avis d'imposition.

6- Depuis que j'ai ouvert ce LEP, le siècle dernier, je n'ai jamais été sollicité pour mon avis d'imposition.

7- Je n'ai jamais reçu de courrier à ce sujet.

8- Comment se fait-il que mon LEP n'était pas bloqué mercredi matin pour recevoir mon argent et trois heures plus tard l'était-il pour en retirer.

Puis-je porter plainte pour non jouissance de mon argent, alors que je n'ai commis aucun vol, que je n'ai détourné aucun compte, ni ouvert de compte en Suisse et après un délais aussi

court?